

# CHARTER D'ENGAGEMENT

**La politique de développement durable du centre de rééducation est orientée autour de 8 axes prioritaires pour lesquels l'établissement s'engage à mettre en place et développer des actions :**

## 1. Management du développement durable

**Objectif :** intégrer le développement durable dans notre management et d'améliorer notre impact environnemental et social

## 2. Bien-être et santé

**Objectif :** développer la gestion durable des ressources humaines, contribuer à l'amélioration de la santé des personnels et à l'amélioration des conditions de travail.

## 3. Achats responsables

**Objectif :** respecter les critères de développement durable dans les procédures d'achat

## 4. Préservation des ressources

**Objectif :** réduire les consommations d'eau et d'énergie. Développer le recours aux énergies renouvelables

## 5. Gestion des déchets

**Objectif :** mettre en place une démarche de réduction à la source, de tri et optimiser la valorisation des déchets produits par l'établissement.

## 6. Mobilité durable

**Objectif :** réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports

## 7. Système d'information

**Objectif :** réduire les émissions de gaz à effet de serre liées au développement et à la modernisation des systèmes d'information et réduire les déchets liés aux matériels électroniques

## 8. Communication sur les enjeux de développement durable

**Objectif :** promouvoir et sensibiliser la démarche de développement durable